



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Pierre BLETTERIE Tél. : 01 49 55 74 45 Fax : 01 49 55 74 41 ou 80 59	NOTE DE SERVICE DGA/SDDPRS/N2004-1262 Date: 22 septembre 2004
--	--

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 29 Octobre 2004

Objet : Voyages Solidaires subventionnés par l'ASMA Nationale 2004

Résumé : **SENEGAL**, Siné –Saloun, agriculture et développement

L'adjoint au Sous-Directeur du Développement
Professionnel et des Relations Sociales

Pierrick HUET

MOTS-CLES : ASMA NATIONALE, VOYAGE, SOLIDARITE INTERNATIONALE, DESTINATIONS, 2004

Destinataires
- Administration centrale - HARAS, AFSSA, CEMAGREF, CNASEA, DIREN - Correspondants sociaux

SENEGAL

Province du Siné Saloun, tourisme équitable

12 JOURS PARIS/PARIS

Nombre de places : 12

Départ Paris le 19 décembre Paris, retour le 31 décembre Paris

De 349 € à 785 € selon votre QF, pour un prix de 872 €

Le tourisme est une activité qui prend de plus en plus de place dans le PIB de plusieurs pays en voie de développement (deuxième ou troisième place). Les produits proposés se diversifient. Ainsi, à côté du tourisme classique, balnéaire, de plage se développe le **tourisme durable** dont **l'écotourisme** conçu pour aider à développer les idées

- de partage des richesses naturelles et culturelles des pays,
- de la réduction de la pauvreté chez les populations qui, dans leur pays, disposent de bijoux de la nature,
- de préservation du patrimoine naturel et du respect des communautés tant dans leur culture que leur mode de vie, mais aussi de partenariat solide avec le partage des responsabilités et des bénéfices.

L'écotourisme permet aux populations de bénéficier de façon appréciable des retombées du tourisme.

A travers cette destination, L'ASMA vous propose ainsi **de voyager autrement**, d'effectuer un voyage riche de rencontres, par la découverte des réalités locales, de la culture, des modes de vie, de paysages mais aussi la situation économique et sociale des sénégalais de ces régions .

Loger chez l'habitant, vivre au rythme de la vie locale, prendre le temps de l'échange et de la convivialité, voyager en respectant la population locale, les traditions et les coutumes ...

Certaines conditions sont requises pour participer à cet échange :

- adopter un comportement responsable et respectueux dans la rencontre avec les sénégalais, *quelque soit le lieu (aéroport, villes ou dans les villages de pêcheurs), par exemple, ne pas alimenter des pratiques de mendicité ou porter des vêtements provoquants ou encore s'interroger sur la prise d'images photos ou vidéos, s'interroger sur notre désir de folklore ...*
- accepter d'être interpellé(e) dans ses certitudes et ses représentations
- s'informer, se préparer à la rencontre
- faire preuve de compréhension et d'esprit d'équipe
- avoir un minimum de sens d'adaptation
- être curieux, complice, souple et plein d'humour face aux imprévus du voyage
- être souple dans les conditions de vie et de confort

Etant donné les spécificités de ce voyage, vous devez savoir qu'en cas de nécessité, des changements d'itinéraire et de programme pourront être effectués en fonction de la météorologie et des impondérables humains et techniques inhérents à ces voyages.

Tout est prévu mais bien vivre le voyage dépend surtout des participants eux-mêmes, de l'atmosphère de cordialité qu'ils sauront faire régner entre eux et ceux qui seront chargés de leur séjour .

Vous participerez ainsi à forme de tourisme responsable et solidaire qui permet de développer des échanges culturels, d'assurer des retombées financières à la population elle-même ... et de ne pas mettre sa conscience en vacances !

Christine VERHAEGHE

Responsable du secteur
Internationales

Patrice ROUER

Solidarités Président de l'ASMA Nationale

LES RAISONS DU CHOIX DU SENEGAL ET DE LA REGION DU SINE-SALOUN

Présentation du Sénégal :

Le Sénégal, pays le plus occidental du continent africain, couvre une superficie de 196 722 km² (un peu plus du 1/3 de la France). Le pays est essentiellement plat et recouvert d'une végétation de savane. L'océan atlantique borde l'ouest du pays sur 600 km de littoral du nord au sud. A mi chemin sur la côte, la pointe du Cap Vert s'avance dans l'océan, sur l'extrémité, se trouve Dakar. 3 fleuves parcourent le pays : au Nord, le fleuve Sénégal forme la frontière avec la Mauritanie, à son embouchure est implanté St-Louis. Au Sud-Est le fleuve Gambie qui a donné son nom au pays et traverse le parc national de Niokolo Koba. Plus au Sud coule le fleuve Casamance qui a donné son nom à la région.

Données climatiques :

Le pays connaît deux saisons : Une période de basses eaux de novembre à juin ou beaucoup de rivières tarissent. Une période de hautes eaux ou saison des pluies de juillet à octobre.

Les températures varient selon les saisons, l'espace et avec la proximité ou l'éloignement de la mer.

Ainsi le littoral, région du Sine Saloum, bénéficie d'une humidité relative, mais plus on s'avance vers l'intérieur, plus les températures augmentent et les pluies diminuent.

Populations et ethnies :

Aujourd'hui, le Sénégal compte 20 ethnies, les Wolofs (40 %) et les Seereer (18 %) sont les ethnies principales.

Le pays compte près de 9,5 millions (dont 2,3 à DAKAR) d'habitants soit 46 habitants au km². Cependant la population est très inégalement répartie.

D'une manière générale l'ouest est très peuplé ce qui s'explique en partie par le climat plus favorable aux productions agricoles. Ainsi en pays Seereer, on relève une densité de 170 habitants/km² tandis qu'à l'Est vers Tambacounda, on trouve moins de 10 habitants/km². Le wolof est parlé par les 3/4 de la population, le français est la langue de l'administration et de l'enseignement, il est parlé par une large proportion de la population, ce qui rend la communication aisée avec les sénégalais.

L'activité agricole :

L'agriculture tient un rôle primordial dans la vie quotidienne du Sénégalais comme dans l'économie générale, plus de 60% en vit et sa part dans le PIB est de 17%.

Les cultures sont très dépendantes des pluies, ainsi plus on va vers le Nord et l'intérieur, moins elles sont diversifiées.

L'élevage est d'une grande importance économique au Sénégal (7% du PIB). Il est pratiqué dans tout le pays, constitué en majorité d'élevage des petits ruminants. En pays Seereer, les éleveurs entretiennent d'importants troupeaux dont le fumier fertilise les champs.

Près de 500 000 personnes vivent de la pêche au Sénégal. Cette activité est la première source de devises du Sénégal et représente 48% des produits exportés devant la culture d'arachide. Cependant, la raréfaction des ressources pousse les pêcheurs à aller de plus en plus loin.

Les régions administratives de Diourbel, Fatick, Kaolack et Thiès coïncident pour l'essentiel avec le bassin de l'arachide. Depuis plus d'un siècle, la progression constante de l'arachide a dopé l'activité économique des campagnes sénégalaises. Cette culture a entraîné d'importantes migrations de population et de profonds changements dans les modes de production notamment en faisant reculer les jachères et les friches jusqu'à en provoquer l'épuisement des terres. Elle s'est accompagnée de la création de voies de circulation et d'un réseau de villes et de marchés vivant au rythme de la « traite » de l'arachide et des flux monétaires qu'elle amène. Les produits arachnides représentaient 9 % des exportations en 1997.

Perspectives environnementales

Le Sénégal est exposé à certains problèmes environnementaux, résultant le plus souvent de l'activité humaine : processus de désertification, disparitions des forêts naturelles et des mangroves, pollution atmosphérique provoquée par les usines et les véhicules automobiles importés massivement, difficultés de gérer le développement des villes et les aspects qui l'accompagnent, réchauffement global du climat entraînant des pluies plus irrégulières et moins nombreuses. Ces problèmes ont fait prendre conscience de la fragilité des systèmes naturels. La protection de l'environnement est devenue la priorité dans les programmes de développement du Sénégal.

Infrastructures et Equipements :

Le Sénégal est l'un des pays africains les mieux pourvus en infrastructures de communication. Cette situation tient à la position de Dakar, à son ancien statut de capitale de l'Afrique occidentale Française.

Cela explique la place grandissante du Sénégal dans le tourisme international. Les recettes touristiques sont passées de 40 milliards de CFA en 1990 à 100 milliards de CFA en 98, ce qui place le tourisme au deuxième rang des entrées de devises du pays.

Caractéristiques du Sine-Saloum

La région du Sine-Saloum par sa proximité de Dakar (3h30 en voiture) et le delta du Sine Saloum prédisposent cette région au développement du tourisme. En effet, les 180000 ha du delta constituent l'un des sites les plus remarquables du Sénégal grâce à sa zone de mangrove, de lagunes, de forêt, de dunes et d'îles sableuses. Le parc du delta du Sine Saloum

existe depuis 1978. Il regorge de singes de plusieurs espèces et d'une multitude d'oiseaux. La région du Siné-Saloum, a su mettre en valeur la richesse de son milieu de manière à pouvoir accueillir des étrangers, plusieurs campements de touristes ont notamment été installés. L'existence de ces structures, proposant un confort occidental, permet à d'autres formules incluant un logement chez l'habitant d'être organisées avec beaucoup plus de sécurité. En effet, ces campements présentent deux avantages. Tout d'abord ils permettent de faire une étape sur le parcours du voyage, et puis si un problème d'adaptation survient dans les villages, un retour rapide dans des lieux plus familiers est toujours possible. Ainsi, concernant votre voyage vous dormirez le lundi soir au campement du Cormoran à Ndangane, avant d'arriver mardi matin dans nos familles.

La FIOD, en seereer « faire soi même » (la Fédération Inter villageoise des Organisations pour un Développement Durable).

Elle existe depuis 1996 et résulte, à l'origine, de l'union de 3 villages : Diofior, Simal, et Roh, bien décidés à s'unir pour lutter contre la pauvreté, encore aggravée par la dégradation de leur environnement. La réhabilitation du milieu naturel passe par des pratiques agricoles adaptées et la conservation de la biodiversité par la restauration des écosystèmes notamment de mangrove. Ainsi depuis 1996 d'importants travaux ont été réalisés :

- 5200 m de digues anti-sel et de retenues des eaux pluviales ont été construites grâce à l'investissement de la population,
- 133 ha de terres salées ont été récupérées, ses terres permettent de produire 240 T de riz,
- 320 ha ont été reboisés d'arbres continentaux et de mangroves,
- L'élévation du niveau de vie passe également par l'alphabétisation. En effet savoir, lire, écrire, compter participe à l'améliorer des conditions de vie des familles. Bien souvent, ce sont les femmes qui sont vecteurs de cette amélioration de vie. La volonté de maîtriser son avenir autorise la réalisation de projet tels que le tourisme.

C'est le partenaire que nous avons choisi car la FIOD a prouvé au long de deux séjours organisés par l'ASMA Nièvre son sérieux et son intérêt.

INFORMATIONS GENERALES

Nom du pays : Sénégal

Régime politique : République

Chef de l'Etat : Abdoulaye Wade

Capitale : Dakar

Age : 45% de la population a moins de 15 ans, 3% plus de 64 ans

Langues : La langue officielle est le français, compris par une bonne partie de la population. Il existe six langues nationales (Wolof –la plus répandue–, Serere, Diola, Puular, Soninké, Mandingue) et plusieurs autres dialectes. Les salutations sont importantes : pour ne pas vous tromper, employez les salutations arabes traditionnelles (Salaam aleikoum, Aleikoum asalaam).

Religion : La population est constituée à 80 % de musulmans, principalement des Wolofs, des Toucouleurs, des Lébous, des Peuls et des Madingues. Les Diolas et les Sérères pratiquent plutôt le christianisme, même si beaucoup le mélangent à des croyances traditionnelles.

Monnaie : Le Franc CFA Le franc CFA a une parité fixe avec l'euro (1000 FCFA = 1,524 euros, 1 euro = 655,957 FCFA).

Décalage horaire : Le Sénégal est à l'heure GMT.

Formalités d'entrée et de séjour

Se munir d'un passeport en cours de validité.

Adresses des missions étrangères en France (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

CONSEILS GENERAUX DE SECURITE (Document Ministère des affaires étrangères)

Les voyageurs peuvent circuler librement dans toutes les régions sauf dans certaines parties de la Casamance. Au cours du séjour, prendre toutes les précautions utiles pour conserver les documents de voyage ou d'identité en lieu sûr ainsi que l'argent liquide, notamment dans les lieux très fréquentés (aéroport, marché).

La Casamance connaît un apaisement progressif. Les voyages demeurent déconseillés dans certaines parties de la région, où les incidents imputés à des éléments rebelles ou les accidents dus aux mines sont récurrents.

Avertissement sur les risques liés à la détention, consommation et trafic de stupéfiants:

La culture et le trafic de drogues sont passibles de 5 à 10 ans d'emprisonnement, alors que la cession ou l'offre pour consommation personnelle peut entraîner des condamnations allant de 2 à 5 ans de prison. La peine pour détention et achat de drogues pour consommation personnelle va de deux mois à un an d'incarcération. Enfin, la conduite sous l'emprise de la drogue (Art.110) est également passible d'une peine d'emprisonnement de 1 à 3 ans et d'une amende de

500 000 à 5 millions de Francs CFA.

Avertissement lié à l'homosexualité :

L'article 319 du code pénal prévoit qu'au Sénégal "...sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans, quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe. Si l'acte a été commis avec un mineur de 21 ans et moins, le maximum de la peine sera toujours prononcé."

Avertissement lié à la pédophilie :

Les actes de pédophilie sont sanctionnés par les articles 320 ter et 321 du code pénal, qui prévoient jusqu'à dix ans de réclusion (la majorité légale étant fixée à vingt et un ans et la peine non inférieure à trois ans si le mineur est âgé de moins de treize ans au moment des faits). La justice sénégalaise applique avec rigueur la loi, à l'encontre des ressortissants étrangers comme des nationaux.

sur le tourisme sexuel :

Les voyageurs circulant au Sénégal doivent tenir compte de la législation locale pénalisant les atteintes à la personne. Outre les peines frappant l'homosexualité et la pédophilie (voir ci-dessus), le code pénal sanctionne en particulier :

Les activités pornographiques, si des mineurs de moins de seize ans y sont associés en tant qu'acteurs ou témoins (art. 320 bis, ter) : un à cinq ans d'emprisonnement (trois à sept si le mineur est âgé de moins de treize ans). Les mêmes peines s'appliquent aux organisateurs de réunions comportant des exhibitions ou des relations sexuelles si un mineur y assiste ou participe. En cas de contrainte, ou de déficience psychique du mineur exploité, les peines sont celles prévues pour le viol ou l'attentat à la pudeur.

Le proxénétisme (articles 323 à 327) **au sens le plus large** (y compris les intermédiaires, racoleurs, souteneurs ou concubins de personnes prostituées) : de un à trois ans de réclusion assortis d'une amende (de deux à cinq ans avec amende aggravée si la victime est mineure, si le délit est commis à l'égard de plusieurs personnes, accompagné de violence ou de port d'armes, commis en gang, si les victimes étaient récemment arrivées sur le territoire sénégalais ou ont été prostituées en dehors de ce territoire). Les personnes associées à des établissements ouverts au public où se pratique racolage ou prostitution sont passibles des mêmes peines.

La prostitution des mineurs est interdite au Sénégal. Les clients de mineurs prostitués encourent les peines prévues pour **l'attentat à la pudeur** (ou à la tentative) : deux à cinq ans d'emprisonnement. Les circonstances aggravantes (notamment, victimes âgées de moins de treize ans) portent la peine à dix ans.

Le viol, simple ou dans un contexte de prostitution ou de trafic d'êtres humains : cinq à dix ans de réclusion sans possibilité de sursis (art. 320, 322). Les circonstances aggravantes (victimes âgées de moins de treize ans, en état de grossesse, handicapée, séquestration, viol en réunion, viol mutilant) portent la peine à son maximum de dix ans. Au titre de la protection des mineurs, la loi assouplit les critères de territorialité des délits : les peines prévues pour ces différentes catégories d'actes s'appliquent même si les éléments constitutifs des infractions ont été commis dans différents pays (art. 324). En cas de contestation sur l'âge de la victime, les tribunaux laissent à l'accusé la charge de prouver s'il a été trompé sur l'âge du mineur.

Avertissement lié à la procédure d'expulsion :

Les autorités sénégalaises ont récemment déclaré vouloir appliquer de manière plus systématique cette procédure aux ressortissants étrangers en situation irrégulière ou s'étant rendus coupables d'actes interdits par la législation.

Numéros utiles

- Police à Dakar : (221) 823.71.49/823.25.29
- Gendarmerie à Dakar: (221) 800.20.20.
- Consulat Général à Dakar : (221) 839.52.62 (standard)

Adresses des représentations diplomatiques et consulaires françaises à l'étranger sur le site de la Maison des Français de l'étranger.

Programme

Jour 1 : Dimanche 19/12

- Arrivée à Dakar ; acheminement vers l'auberge.

Jour 2 : Lundi 20/12

- 8 h - 9 h Petit déjeuner à l'auberge
- 9 h Départ de Dakar ;
- 12 h 30 Arrivée au siège de la FIOD à Diofior (144 km de Dakar)
- 14 h Déjeuner de bienvenue à l'africaine ; réunion avec le staff de la FIOD et remise à chaque participant des documents d'information sur la FIOD et le village d'accueil, sur une esquisse de programme spécifique.
- 17 h Départ pour Ndangane (14 km de Diofior) ; répartition dans les chambres ; Au choix : repos ou bain environnemental (visite du village et de la plage)
- 19 h - 21 h Dîner ; Soirée libre

Jour 3 : Mardi 21/12

- 7 h - 10 h Visite de l'Île aux Oiseaux. Une pirogue motorisée sera mise à la disposition des participants pour assister au réveil et à l'envol des oiseaux (pélicans, cormorans, aigrettes, etc.)
- 10 h - 12 h Acheminement dans les villages d'accueil ; Prise en charge par la famille d'accueil. Présentation aux notables du village (chef du village, femmes responsables) et visite du village d'accueil

Jour 4 : Mercredi 22/12

Exécution des programmes spécifiques des villages (visites de projets, d'activités comme l'extraction de sel, la pêche, rencontre avec les villageois, participation aux activités et manifestations comme les mariages, les baptêmes, promenade en charrettes, etc)

Jour 5 : Jeudi 23/12

Exécution des programmes spécifiques des villages

Jour 6 : Vendredi 24/12

Tous les participants sont rassemblés à Diofior par le staff de la FIOD pour une visite guidée.

Matinée : Visite des amas coquillers de Faboura, de la Réserve de la Biosphère de Samba Dia, et éventuellement des sites culturels de Mbissel (Tombe du premier roi du Sine au 11^{ème} siècle, les lieux de libation et de purification) et les podoms de Ndiol (pyramides seereer)

Midi : Pique-nique quelque part en brousse et sur une plage (prévoir à manger et à boire)

Après midi : Retour dans les villages d'accueil

Jour 7 à jour 10 : Samedi 25/12 au mardi 28/12

Exécution des programmes spécifiques des villages

Jour 11 : Mercredi 29/12

- 7 h - 10 h Acheminement vers Diofior
- 11 h Arrivée à Fadiouth (l'île aux coquillages) ; visite de l'Île aux coquillages à l'architecture typique
- 12 h 30 - 14 h Déjeuner au restaurant « LeFinio » à Joal
- 14 h Départ de Joal : Arrivée au Lac à 17 h ; visite du Lac Rose (1 heure)
- 19 h 30 Arrivée à l'auberge.

Jour 12 : jeudi 30/12

- 8 h - 9 h Petit déjeuner
- 10 h Départ pour Gorée, l'Île du « Voyage sans retour » vers les Amériques durant l'époque de la traite négrière. Visite de la Maison des esclaves, du musée de la mer, du lycée « Mariama Ba » des Jeunes filles, etc.
- 12 h 30 Retour sur Dakar et visite des marchés Kermel et Sandaga
- 13 h 30 Déjeuner au Restaurant « Chez Loutcha »
- Après midi Retour en France

Ce type de voyage nécessite une réelle préparation afin de minimiser les désagréments matériels. En effet, le confort ne sera pas comparable à celui délivré par les organismes professionnels de voyages.

Toutefois, le tourisme solidaire au Sénégal s'adresse à tout type de participants ayant simplement le goût de la découverte, un réel esprit de rencontre et d'ouverture .

Ce qui suit est le type de recommandations que nous indiquons à toute nouvelle personne qui découvre l'Afrique.

Recommandations de notre partenaire la FIOD

Assurances :

Le billet d'avion comprendra une assurance annulation et rapatriement.

Vous devrez par sécurité vous munir également d'une attestation écrite de votre propre assurance certifiant que vous serez bien couvert, et à quelles conditions, pour ce voyage.

Prévoir un numéro de téléphone et un fax en cas d'urgence pour rapatriement.

Responsabilité :

Ce voyage est proposé à prix inférieur pratiqué par des agences de voyages.

Les membres de la FIOD feront tout pour vous faciliter une approche authentique, conviviale et la plus sécurisée possible de réalités africaines diverses; (brousse, bourgs, villes, zones touristiques ; vie quotidienne de paysans, d'éleveurs, de fonctionnaires...)

Ils ne sauraient cependant en aucun cas être assimilés à des voyagistes prestataires de service, et tenus responsable de désagréments incidents ou accidents indépendants de leur volonté.

La participation de chacun(e) à ce voyage implique la libre acceptation de ces conditions. C'est la raison pour laquelle la mention **lu et approuvé** sera demandée avant de signer, dater et numéroter l'ensemble des pages du document.

Transport

En minibus loué DAKAR-N'DANGANE, Aller et retour

A partir de N'DANGANE: en véhicule individuel, dans les villages : charrette, vélo, ...

Hébergement

Nous vous ferons vivre au plus près des réalités locales, sans luxe mais sans désagréments inutiles.

Vous disposerez individuellement pendant tout le séjour d'un matelas mousse fin recouvert d'une housse qui sera affecté, à l'issue de séjour au dispensaire ou à l'école.

A vous de prévoir duvet (léger, ouvrable !) ou couverture, sac à viande et **moustiquaire**.

Nous serons certes en saison sèche et fraîche mais la proximité d'une mare, l'éclairage généreux - électrique ou lampe à pétrole - en l'honneur de l'invité, peuvent créer des foyers de moustiques

Nous vous conseillons fermement de vous équiper individuellement d'une **moustiquaire**, imprégnée si possible (en vente dans les pharmacies, fiche documentation de fabrication sur demande.);

Si vous ne pensez pas en avoir l'usage par la suite, ce sera un **excellent cadeau** d'au revoir pour la famille d'accueil, bien plus précieux et utile que la pacotille, la paire de jeans ou tennis troués, le Tee shirt américain trop souvent laissés en guise de remerciement.

Nourriture

Il est demandé à chaque famille d'accueil d'assurer, par sécurité, chaque jour **une ration alimentaire de base neutre** : riz, semoule, tolérables en toutes circonstances par les estomacs, mêmes fragiles ;

Viandes, légumes et fruits lorsque cela sera possible

2 ou 3 extra prévus sur le séjour.

Les familles d'accueil disposeront d'une **somme forfaitaire minimale** pour assurer votre nourriture de base, nul doute qu'elles mettront un point d'honneur à vous proposer en plus de riz, viande, poisson, céréales, légumineuses, et sauces locales, que vous goûterez, dégusterez ou dévorerez en fonction de votre curiosité de votre appétit, et de la solidité de votre estomac .

Si vous êtes accros du thé anglais, du café, du tabac, autant de produits de luxe et aléatoirement disponibles en brousse, **prévoyez vos provisions**.

Si vous défaillez sans petits déjeuner, si la bouillie le matin vous révolte, prévoyez des barres nutritives, gâteaux secs et autre gâteries d'occidentaux. (dans ce cas, soyez discrets ou prévoyez de partager avec tous les enfants).

Si vous souffrez d'**hypoglycémie** ayez toujours des fruits secs dans votre poche, les heures de repas sont élastiques (mieux on veut honorer l'hôte de passage et plus vous attendrez...) et imprévisibles en Afrique. Mais prévoyez aussi de quoi traiter les suites difficiles des festins, cela évitera des comportements grincheux, voir intolérants.

L'eau

Sauf à votre arrivée ou l'on vous donnera de l'eau minérale, **vous devrez prendre en charge votre approvisionnement** (prévoir au moins **deux gourdes de 2.5 litres par personne**, et si vous êtes anxieux un petit jerrycan de 5 litres pour le séjour en famille d'accueil, vos hôtes seront ravis de le récupérer !). Dans les villes vous pourrez acheter de l'eau minérale (environ 4.50f le litre 1/2), mais ailleurs **il vous faudra désinfecter l'eau par sécurité** (hydroclonazone ou Micropur, voir en pharmacie) et faire un roulement dans vos gourdes, le produit opérant en 1 à 3 heures.

...et pour patienter il y aura toujours le thé, bouilli et l'omniprésent Coca dans les villes et tout au long des routes ! (conseillé par les médecins tropicaux en cas de désordres intestinaux).

Pharmacie, Santé :

Vous devrez avoir sur vous en permanence votre dossier médical : à savoir,

Carnet de vaccination à jour

Carte validée de groupe sanguin

Documents précisant vos antécédents médicaux (opérations, allergies y compris médicamenteuses...)

Nom, adresse et téléphone des personnes à prévenir en cas d'urgence

Vaccinations :

Etre à jour de vos vaccinations (DTPolio..)

Fièvre jaune obligatoire, hépatite A B conseillées, et , éventuellement rage,

Traitement anti-paludéen.

Voir avec le centre de vaccination et votre médecin traitant.

Trousse personnelle de soins de premières urgence

A voir avec votre médecin :

Vous devrez vous munir d'une **pharmacie de secours individuelle**, voir votre médecin traitant, afin de prévoir **médicaments de base pour 15 jours de traitement** (diarrhées, brûlures, piqûres, maux de têtes, fièvre, antibiotiques à large spectre, collyre, désinfectant, passements, seringues...) **en plus de vos traitements habituels.**

Les médicaments dont vous n'aurez plus l'usage pourront être remis en fin de séjour au dispensaire ou infirmerie la plus proche .

Vous serez ainsi assuré d'avoir **une bonne couverture sanitaire** pendant votre voyage...et de faire **œuvre utile** avant votre départ ! (vous pourrez constituer pour les deux jours à la capitale une pharmacie de secours collective).

En cas d'urgence, de cas graves ,

Une fois dans le SINE SALOUM, vous ne serez jamais à plus de 20 kms de l'hôpital de DIOFIOR. Si nécessaire vous pourriez être évacués sur Dakar par route (2h00).

Vous pourrez communiquer avant votre départ un numéro de téléphone à N'DANGANE à n'utiliser qu'en cas d'urgence.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles !!...

Ne vous engagez pas à donner des nouvelles, sauf à Dakar et au CORMORAN

Hygiène

La plupart du temps vous disposerez d'un seau d'eau, "d'un coin douche" d'une bouilloire et de latrines (trou au dessus d'une fosse).

Prévoyez si vous ne pouvez vous en passer, PQ, lingettes. et briquet pour brûler le tout en l'absence de latrines.

Les cadeaux :

De France, savonnettes, Tee shirt de couleurs (sans inscription), fil aiguilles...

Achetés sur place : savon local, pagnes, thé et sucre bien sûr.

Photos

Vous aurez tout votre temps dans les villages , ne vous jetez pas sur votre appareil photo, d'autant que vous serez accueillis en zone musulmane, de la qualité de la relation établie dépendront l'authenticité des clichés que vous rapporterez...éventuellement

Pensez à emporter des clichés de votre environnement,(très important pour vous situer): familles, maison, paysages, animaux, travail, loisirs.... Elles seront un bon vecteur de communication !.

Souvenirs

Guère d'occasion de faire des folies, sauf à DAKAR au marché artisanal de Soumbidioune (exclusivement pour touristes), ou au marché de Sandaga et Kermel

Argent de poche :

Suivant la taille de votre famille et vos fringales de " souvenirs " ,sodas et autres... 200ff (soit 31 euros) à 2.000 f (soit 305 euros).

ATTENTES DES PERSONNES

Avant le départ, chaque participant indiquera :

- l'expérience qu'il a ou non de l'Afrique
- ses attentes et souhaits
- ses craintes

L'ensemble de ces informations seront communiquées à la FIOD afin qu'elle puisse faire correspondre au mieux les centres d'intérêt des participants avec les familles et les villages d'accueil.

COMPTE RENDU DE FIN DE VOYAGE

Il nous paraît souhaitable qu'à la fin de chaque séjour les participants renseignent une fiche retour afin d'aider la FIOD et l'ASMA à modifier si nécessaire le programme et le déroulement du séjour.

TARIFS :

Ces prix ne sont pas encore fixés à l'heure de la rédaction de cette note de service mais ce sont des prix maximum qui seront ajustés le cas échéant au moment du solde.

Catégorie de QF	Tranche de QF en euros	Taux de subvention	En euros
1	0 à 351	60	349
2	352 à 480	50	436
3	481 à 579	40	523
4	580 à 762	35	572
5	763 à 960	30	610
6	961 à 1.159	25	654
7	1.160 à 1.342	20	698
8	1.343 et plus	10	785
Prix sans subvention			872

LE PRIX COMPREND :

Tous les transports selon le programme (avion et déplacements terrestres), taxes aériennes et de sécurité, tous repas pendant le séjour au Sénégal guides, entrées et visites.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

L'achat à Dakar de cadeau à votre famille d'accueil. Prévoir 2500 Francs CFA (3,81 euros) par personne hébergée et par jour

Le coût d'hébergement à Ngandane au cas ou vous ne souhaiteriez pas rester dans le village d'accueil

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation : une franchise de 20 € sera retenue par l'assurance.

En cas d'annulation survenant de 30 à 15 jours avant le départ : 25% du prix

En cas d'annulation survenant de 14 à 8 jours avant le départ : 50 % du prix

En cas d'annulation survenant de 7 à 3 jours avant le départ : 75% du prix

En cas d'annulation survenant moins de 3 jours avant le départ : 90% du prix

En cas d'annulation survenant moins de 3 jours avant le départ : 100% du prix

Comment calculer le QF ?

R = Revenu fiscal de référence N = Nombre de parts fiscales	$QF = R : (N \times 12)$
--	--

Pour les personnes n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est à dire diviser le revenu fiscal de référence par $(1,25 \times 12)$ soit par 15.

Les revenus autres que salariaux, négatifs ou inférieurs au SMIC, seront remplacés par un revenu imposable fictif, équivalent au montant du SMIC net imposable (après application des abattements).

Le solde est à verser au moins 30 jours avant le début du séjour. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour le règlement des prestations à l'étranger.

Aucune subvention n'est accordée aux personnes ne faisant pas partie du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA

Quotient familial	Tranche	Pourcentage de réduction sur le prix total du séjour :
de 0 à 351 €	1	60%
de 352 à 480 €	2	50%
de 481 à 579 €	3	40%
de 580 à 762 €	4	35%
de 763 à 960 €	5	30%
de 961 à 1.159 €	6	25%
de 1.160 à 1.342 €	7	20%
plus de 1.342 €	8	10%

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avec : photocopies de l'avis d'imposition des revenus 2002, d'un bulletin de salaire (ou document ouvrant droit à pension pour les retraités) du demandeur et du ou des accompagnants et du chèque d'arrhes de 30 % à :

ASMA NATIONALE Secteur Solidarités
Internationales
8, rue du Helder - 75009 PARIS

RENSEIGNEMENTS : Pierre BLETTERIE
☎ 01 49.55.74.45 - Fax 01 49 55 74 41

(Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou par fax).

Dates : duau.....200
Ou : duau200

Destination:

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR :

QF (en EUROS) :€ **Tranche :** **Taux de subvention :**%

Nom du service. (en toutes lettres)

NOM :

PRENOM

.....

N°INSEE :

Adresse du domicile :

Tél. Bureau :

Tél. Domicile :

Fax Bureau :

Portable : Fax domicile :

Adresse émel :

ACTIF (VE) ... RETRAITE(E)
(Rayer la mention inutile)

(Il est impératif de donner un numéro de téléphone et une adresse où nous pourrons vous joindre en dernière minute).

Dernier service (pour les retraités) :

SITUATION FAMILIALE (cocher selon le cas) – (* voir légende)

C - M - D - UL - S - V - D en cours - PACS

Nbre d'enfants à charge :

VOUS ET AUTRES PARTICIPANTS

NOM et Prénom figurant sur le passeport **	Degré de parenté avec le demandeur	Sexe	Date de naissance	A	B	Prix selon QF
VOUS...../...../.....
AUTRES...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....
Total.....:					
Arrhes 30% de (total + chambre individuelle) :					
Solde à régler 30 jours avant le départ...:					
(chèques-vacances non acceptés pour le règlement des voyages à l'étranger)					

A : Membres du Ministère ou assimilés et leurs enfants, conjoint, concubin ou ayant contracté un PACS

B : Autres que A

Cette demande est à traiter simultanément avec celle de : Nom : Adresse :

.....

Fait àle

Lu et approuvé

Signature

(*) C : célibataire, M : marié, D : divorcé, UL : union libre, S : séparé, V : veuf – veuve, D en cours : divorce en cours.

(**) Il est indispensable que le nom figurant sur le bulletin d'inscription soit le même que celui figurant sur le passeport afin que le billet d'avion soit correctement établi. Les passeports ou les cartes d'identité doivent être valables six mois au-delà de la date du retour. Les faire établir dès confirmation de l'inscription si nécessaire. Signaler les passeports étrangers.